

36000 POUR LE TRI

COMMENT
TRANSMETTRE AUX
NOUVEAUX ARRIVANTS
LES GESTES
ÉCO-RESPONSABLES
DE LA COMMUNE?

NOUVEAUX ARRIVANTS

Chaque année, près de 10 % de la population française déménage. Une mobilité qui peut conduire les citoyens en dehors de leur commune ou de leur région d'origine. Comment accueillir ces nouveaux arrivants et leur communiquer les informations utiles sur les éco-gestes de leur lieu d'accueil ? Comment promouvoir efficacement les dispositifs mis en place pour le traitement des déchets ? Le 1^{er} mars dernier, à Toulouse, sur l'invitation de Jean-Louis Puisségur, Président de l'Association des Maires de Haute-Garonne, plus de 45 élus ont pris la parole sur ces sujets et partagé les actions qu'ils ont mises en place sur leur territoire.



VOS BONNES PRATIQUES

+ RENCONTRER LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Chaque région a sa propre culture, ses usages, son mode de vie... et ses consignes en matière de traitement des déchets. Pas facile de s'y retrouver quand on déménage. Aller à la rencontre des nouveaux arrivants facilite sans aucun doute leur installation et la compréhension de leur nouveau cadre de vie. De nombreux maires entrent directement en relation avec leurs nouveaux habitants pour évoquer avec eux la question du développement durable : journée ou pot d'accueil, visite de la commune, livrets d'accueil... les initiatives sont variées !

+ LA RÉPÉTITION AU SERVICE DE LA PÉDAGOGIE

Pour informer les nouveaux arrivants, il est important de renouveler les messages aussi souvent que nécessaire. Les mairies mettent donc à contribution les rédacteurs du bulletin municipal ou du site internet pour diffuser quelques

conseils en matière de respect de l'environnement et pour rappeler les consignes de tri. Ces sujets peuvent aussi faire l'objet de campagnes spécifiques (affichage, sensibilisation en porte-à-porte, flyer...), ou d'expositions ponctuelles.

+ JOUER LA TRANSPARENCE

L'adhésion des citoyens au projet de la commune passe avant tout par la compréhension des choix de l'équipe municipale. Pour l'accepter, ils ont en effet besoin de se l'approprier, de le comprendre. Il est donc important de leur expliquer comment sont traités les déchets, combien ça coûte, etc. Cette approche pédagogique, claire et transparente est très utile, notamment afin d'expliquer le montant de la taxe d'enlèvement ou de la redevance incitative aux nouveaux arrivants.

“ Ils en parlent ”



LAURENT BÉTEILLE
• Maire de Brunoy
• Président de l'Union des Maires de l'Essonne
• 26 000 habitants

Il faut bien sélectionner les informations à véhiculer. Si on en fait trop, les habitants ne retiennent pas. Il faut au maximum simplifier les consignes de tri, notamment pour toucher les habitants qui sont les moins sensibilisés aux gestes de tri.



JACQUELINE BAROUX
• Présidente de l'Accueil des Villes Françaises

Le geste de tri devient plus concret quand on explique aux citoyens à quoi il sert et comment il fonctionne. C'est pourquoi il est nécessaire d'organiser des visites en centre de traitement des déchets !



CLAUDE LUPIAC
• Adjoint au maire de Bagnères-de-Luchon
• Midi-Pyrénées
• 2 600 habitants

Les vacanciers et les nouveaux arrivants en résidence secondaire doivent faire l'objet d'une approche particulière. Dans notre commune, nous organisons une journée d'accueil spécialement pour eux.

5 IDÉES QUI MARCHENT

1. ▶ UN PETIT TOUR DE LA VILLE EN BUS !

Pour faciliter l'intégration des nouveaux habitants et le repérage des lieux importants, la mairie de Colomiers organise un tour de la ville en bus. Au programme : visite des infrastructures (déchetterie, site de traitement des déchets...) et des services de la ville. Cette visite guidée a lieu lors de la « journée d'accueil aux nouveaux arrivants », au cours de laquelle sont également présentés les associations, l'école, les dispositifs de tri, etc.

MICHEL ALVINERIE, ADJOINT AU MAIRE DE COLOMIERS

Cette visite en bus est un moment privilégié pour donner « le ton » de la commune. C'est pratique, utile et convivial !

2. ▶ UN COMPOSTEUR OFFERT POUR TOUT DÉPÔT DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Afin de réduire le volume des déchets et de valoriser au maximum leur seconde vie, de plus en plus de communes proposent à leurs habitants d'installer un composteur, soit en leur proposant à prix coûtant, soit en participant à son financement. À Drom (Ain), un composteur est offert à tous les foyers qui déposent un permis de construire.

3. ▶ RENDRE VISITE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Parce que les réunions d'accueil ne permettent pas de toucher tous les nouveaux arrivants, les élus de Castelginest ont pris l'initiative d'aller à leur rencontre directement chez eux. Cette visite en porte-à-porte est l'occasion de les accueillir de vive voix et de leur remettre des petits cadeaux de bienvenue et une clé USB qui reprend toutes les informations pratiques de la ville. Les actions en matière de tri et de recyclage y sont présentées afin que chacun puisse se les approprier et prendre de bonnes habitudes dès le départ.

4. ▶ LE RELAIS DES ENFANTS

À Aureville, la mairie s'appuie sur les élèves pour faire passer les messages aux habitants, et notamment aux nouveaux arrivants. Avec les enseignants, elle conduit régulièrement des actions pédagogiques pour les sensibiliser au respect de l'environnement et expliquer pourquoi le tri est aujourd'hui utile et nécessaire. Les enfants remontent ensuite « naturellement » l'information à leurs parents. Ce sont les premiers prescripteurs des gestes de tri.

GEORGES SALEIL, ADJOINT AU MAIRE D'AUREVILLE - SICOVAL*

Des composteurs ont été installés dans l'école pour faciliter l'appropriation des gestes écologiques. Grâce aux enfants, ces nouvelles pratiques s'étendent plus facilement au domaine familial.

5. ▶ DES DOCUMENTS D'INFORMATION

À Lecussan (300 habitants), la mairie a réalisé une brochure d'information consacrée à l'environnement. Remise à tous les nouveaux arrivants, elle traite de différents sujets tels que les services de tri sélectif mis en place dans la commune, le ramassage du bois pour le fonctionnement de la chaudière du Sivom ou encore le projet de ferme solaire. À Balesta, une lettre d'information est diffusée par e-mail, ce qui permet aux familles (notamment pour les résidents secondaires) d'être régulièrement tenues au courant des évolutions des pratiques de tri.

ALAIN MENNESSIER, MAIRE DE BALESTA

La diffusion d'une lettre d'information est une action simple et très pratique dont le coût est proche de zéro.



82%

des Français se déclarent prêts à trier pour préserver l'environnement, une valeur en hausse par rapport à 2010 malgré la crise reléguant souvent les problématiques environnementales au second plan.

10%

des Français déménagent chaque année (source : L'Officiel du déménagement)

61%

des déchets sont collectés par les Français, l'objectif en 2016 : passer à 75 %.

60%

des Français affirment qu'ils seraient plus attentifs au fait de bien trier si on leur prouvait les bénéfices concrets de leur geste pour la planète.

36 000 POUR LE TRI, UNE RÉFLEXION SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, LE RECYCLAGE ET LA CITOYENNETÉ DANS LA COMMUNE

L'Association des maires de France (AMF) et Eco-Emballages organisent pour tous les maires de France une série de rencontres locales « 36000 pour le tri » pendant les 5 prochaines années.

Découvrez le programme des rencontres et toutes les contributions des participants sur www.36000pourletri.fr : un site internet pour partager les expériences et poursuivre les échanges.

Besoin d'outils ?

Avec Trions+, personnalisez en quelques clics votre communication sur le tri et le recyclage sur trionsplus.fr
Des affiches, des logos, des tee-shirts, des flyers... faites votre choix.

* SICOVAL : Communauté d'Agglomération Sud-Est toulousain.